



## Quel dédommagement suite au décès de mon père

Par **Lara Er**, le **28/07/2019** à **02:18**

Bonsoir,

J'ai mon père qui est décédé l'année précédente suite à un accident de la route donc en novembre 2018 et nous sommes en août 2019 et aucune propositions de l'assurance en face, je tiens à préciser que c'est xxxxxx. Nous avons eu une provision à 12 000€ pour mon frère et 12 000€ pour moi cependant il y a un décès en jeu et je trouve que cette somme est pitoyable. Que conseillez vous que je fasse

**Bonjour,**

***Merci de respecter nos conditions générales d'utilisation en évitant de mettre en cause directement des personnes ou des entreprises.***

Par **Chaber**, le **28/07/2019** à **06:45**

Bonjour

sans connaître les causes de l'accident je ne peux que supposer que l'assureur du responsable a fait application de la loi Badinter Il n'y a pas de barème strict d'indemnisation

le lien ci-dessous vous apportera quelques éléments

<https://www.vjp-avocat.com/fr/actualites/id-15-indemnisation-prejudice-moral>